

Le vernissage

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **39 (1901)**

Heft 30

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-198855>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

naissant son gendre, elle pensait qu'il avait bien pris soin d'oublier la commission.

— Oui qu'on y a songé, exclama Pierre-Abram en posant la caissette sur la table de la cuisine, ... le voilà.

— Mais, ... mais, ... Pierre, vous avez fait des folies, ... c'est beaucoup trop, s'écria la belle-mère ébahie devant les dimensions du colis.

— Vous avais-je pas dit qu'on ferait bien les choses. Je suis comme ça, moi.

Il fit sauter le couvercle de la caissette. Tout était bien en ordre, soigneusement emballé.

Mais, cruel mécompte, le commis du négociant, dans sa candeur naïve, avait consciencieusement enveloppé, à part, les « manilles » brisées et les avait toutes mises dans une des tasses.

Impossible d'invoquer les cahots du chemin de fer.

Tableau !

Lê vilho dittons.

L'onellio Toinon, ein tourdeint sa pipa su lo soyi, desai dinse l'autro dzo à sè valottets :

— Vaidès-vo, mè bouèbo, mè fè vilho ; at-tiutadè adè le consèts dè voutron père-grand.

Vo z'itès dâi galès lurons, qu'ont bons brès, bounès piautès et, après no, vo trovèrà prâo, mà, restà adè, tant que vo porrai per einseim-billio, kâ *lè mariadzo, lè partadzo gîlont lè bounès maisons*. (Les mariages, les partages gâtent les bonnes maisons.)

Et quand vo vindrè à vo mariâ, preni ti dou 'na bouna paysanna et n'ia pas fauta que le sâi galèza, kâ, coumeint on dit : *Bioti sein bontà n'est que pura vanità*. (Beauté sans bonté n'est que pure vanité.) Rassoveni-vo assebin dè cè l'autro que dit : *Dè bon pliant, pliantè ta vegne, dè bouna mère, preind la felhie*. (De bon plant, plante ta vigne, de bonne mère, prends la fille) ; mà quand vo voudrè fèrè lo grand chaut, faut tsouyi que nion ne vignè vo subliâ voutr'amie, kâ *do mariadzo et à la moo, le diabblio l'oi fâ ti sè z'effoo*. (Au mariage et à la mort, le diable y fait tous ses efforts.)

Pu, on iadzo mariâ, vo z'arâi tsacon on part dè galès valottets, que vo faront pliièsi et que saront, coumeint vo, dâi z'ardeints à l'ovradzo, kâ n'est pas po rein qu'on dit que *la boutselhie ne chaotè pas bin lièin dâo tronc*. (La bu-chille ne saute pas bien loin du tronc.)

D'ailleu, vo sarâ prâo èzi dè trovâ dâi bounès pernettès et n'ia pas fauta dè tant corri por cein, kâ, quand *lè promnès sont madorès, n'ia pas fauta dè lè gruli*. (Quand les prunes sont mûres, il n'est pas besoin de les secouer) ; mà, se vo z'ai idèe dè 'na pernetta que vo convînt, ne faut pas trâo quinquernâ, kâ, coumint desant lè vilho : *Po preindre lo nid, ne faut pas atteindre que lè z'ozé sèyant via*. (Pour prendre le nid, il ne faut pas attendre que les oiseaux soient loin.)

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de revenir sur le proverbe : *Ci qu'a fè lou tzerrot, que mînd lou berrot*, dont il ne me semble pas que votre correspondant, M. Cornu, ait donné l'exacte interprétation. Si vous y prenez garde, vous verrez, sans peine, que le second verbe est au subjonctif, et non à l'indicatif ; il faut donc traduire : *Que celui qui a fait le petit char, mène la brouette*. Le mot *berrot* n'est là, je crois, que pour rimer avec *tzerrot*, les deux mots sont pris comme synonymes, et n'indiquent qu'un seul et même véhicule. Le sens du proverbe me paraît donc être celui-ci : Que personne ne demande plus qu'il ne mérite, que celui qui a construit un pauvre petit char, ne prétende pas conduire une voiture !

Veuillez agréer, cher confrère, mes salutations bien cordiales. A. R.

Vu la pauvreté de la langue française.

Un nouveau journal — il en naît tous les jours — vient de faire son apparition. Son titre : *Le paysan suisse, organe de l'Union suisse des paysans*. Nous lui souhaitons sincèrement la bienvenue, tant pour le but louable qu'il s'est proposé que par esprit de bonne confraternité.

Le paysan suisse se publie en deux éditions, l'une allemande, l'autre française. Il fallait bien cela chez nous, en pareil cas. Mais pourquoi donc, dans l'édition française, l'appel aux lecteurs, préface obligée du premier numéro, se termine-t-il par cette exclamation allemande : *Hie Bauernstand ! Hie Vaterland !* ?

Cela ne se pouvait-il dire en français ?

La situation n'était pas pourtant aussi délicate que pour ce brave homme, s'adressant un jour à un général qui venait d'essayer une défaite :

« Alors, général, hasardait-il timidement, vous avez été... b... ba... battu, si j'ose m'exprimer ainsi, vu la pauvreté de la langue française ? »

L'automobile du XVII^e siècle.

Quand nous voyons passer les automobiles, nous ne pouvons nous empêcher de pester contre ces véhicules bruyants et souvent nauséabonds qui effrayent gens et bêtes, et, d'autre part, nous sommes pris d'un sentiment d'admiration pour ceux qui les ont inventés ; nous nous figurons qu'il n'y en a point comme nous, gens du xx^e siècle, en matière de progrès de toute sorte.

Eh bien ! en raisonnant de la sorte, nous faisons tort à l'esprit inventif de nos prédécesseurs du xvii^e siècle. Les premiers essais d'automobilisme datent, en effet, de l'an 1645, tout simplement, comme le prouve le passage suivant d'une lettre de Guy Patin, le célèbre médecin et littérateur français. Guy Patin écrit de Paris, en 1645 :

« Il est vrai, comme on vous l'a dit, qu'il y a ici un Anglais, fils d'un Français, qui médite de faire des carrosses qui iront et reviendront, en une même journée, de Paris à Fontainebleau, sans chevaux, par des ressorts admirables. On dit que cette nouvelle machine se prépare dans le Temple. Si ce dessein réussit, cela épargnera bien du foin et de l'avoine, qui sont dans une extrême cherté. »

L'automobilisme à l'époque de Louis XIV ! Comme on le voit, rien de neuf sous le soleil.

Le vernissage. — Voilà un mot qui est sans cesse prononcé à Paris à l'occasion de l'ouverture du salon de peinture, et qui n'a plus, aujourd'hui, sa raison d'être. En effet, que désigne-t-on sous cette appellation ? Tout simplement la journée où le salon, qui n'est pas encore ouvert au public, l'est seulement à un certain nombre de privilégiés, à de hauts personnages, aux gens du grand monde et aux invités, qui ont ainsi la primeur de l'exposition : cette journée est absolument, pour le salon, ce qu'est une *première* au théâtre. Chose certaine, c'est qu'on n'y vernit rien du tout.

En 1869, ce mot était encore une réalité ; mais depuis 1871, ce n'est plus qu'une façon de parler. A l'époque du vernissage, nul n'était admis au salon que les artistes qui venaient donner un dernier tour de main, un dernier coup de vernis à leurs tableaux.

Des sources pour un chapeau. — Nombre de villes — Lausanne, pour n'en citer

qu'une — dépensent des millions en achats d'eau de source et en installations propres à la distribuer dans toutes les maisons. Elles ont raison, mais combien les contribuables doivent-ils regretter le temps où les sources se vendaient presque pour rien ! Dans un acte de vente d'eau, daté de 1790, et qu'on nous a obligeamment communiqué, nous voyons qu'un propriétaire de la banlieue lausannoise déclare céder les diverses sources jaillissant sur son domaine pour... un chapeau de 24 batz. Il convient d'ajouter que l'acquéreur était son fils.

Boutades.

Mon voisin K. commandait, l'autre jour, deux paires de souliers chez son cordonnier, M. F.

Une semaine après, on lui apporte la première paire.

Le lendemain, il entre dans la boutique de l'artisan :

— Je vous avais commandé deux paires de souliers, n'est-ce pas ?

— Parfaitement !

— Vous ne m'en avez fait qu'une ; vous m'en devez donc encore une ?

— D'accord.

— Eh bien, je vous en dois une ; vous m'en devez une ; nous sommes quittes.

Un de nos musiciens était appelé à faire partie du jury dans une fête cantonale de chant.

Il se rend, le jour avant, dans la localité choisie pour la fête, et loge chez un de ses amis, ancien pasteur.

Avant le déjeuner, il est prié d'assister au culte, par lequel son hôte commence chacune de ses journées, et il entend commenter le texte suivant :

« Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés. »

Réflexion d'un tempérant :

L'ennui naquit un jour de l'uniforme thé.

A la caserne :

Après avoir donné à la section une ample théorie sur le nouveau fusil, le lieutenant interroge une recrue, qui a dormi pendant qu'il parlait :

— Voyons, Bidaux, indiquez-moi par leur nom les différentes pièces de votre fusil.

— Oh ! faites pas le malin, mon lieutenant, répond l'autre en se frottant les yeux, vous les savez mieux que moi.

Bonheur conjugal :

Madame, hargneuse. — Il y aura après-demain, si je ne me trompe, vingt-cinq ans que nous sommes mariés. Vous allez, je pense, vous préparer à fêter dignement cet anniversaire.

Monsieur, résigné. — Attendons plutôt encore cinq ans et nous fêterons alors la *guerre de trente ans*.

La rédaction : L. MONNET et V. FAVRAT.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

Avis aux touristes :

ALBUMS POUR DESSINS

Cartes postales illustrées.

Dépôt des billets de la loterie de l'Exposition cantonale vaudoise.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.